

JANVIER 2018

Le Tholusien #162

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
MISE EN PAGE : AGNÈS BERNARD - IMPRIMERIE MINGOT - TIRÉ À 850 EXEMPLAIRES SUR PAPIER ISSU DE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT



page 2
La vie municipale



page 7
Bibliothèque



page 8
La vie de l'école



page 10
La vie associative

*Cérémonie
du 11
novembre
et remise
de médaille*

lire page 6

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Ce nouveau numéro du *Tholusien* est, pour le Conseil municipal et moi-même, l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2018.

Que cette année soit pour vous et vos proches gage de santé, de bonheur familial et d'épanouissement personnel. Qu'elle nous fasse oublier nos tracas de l'an passé et nous donne des lueurs d'espoir pour l'avenir. Si notre pays a connu moins d'événements dramatiques en 2017 qu'en 2016, il n'en reste pas moins que la folie meurtrière a encore ensanglanté le monde, et que l'attitude de certains dirigeants peut inquiéter.

Mais notre propos concerne avant tout notre commune qui doit composer avec les moyens qu'on lui donne, les compétences qu'on lui retire et les textes de lois qu'on lui impose, en tenant compte du contexte intercommunal de plus en plus prégnant.

Nous en profitons également pour souhaiter la **bienvenue aux nouveaux habitants**, dont beaucoup de couples de retraités, attirés par un ensemble de services de qualité (santé, commerces, accueil des enfants, vie associative) que d'autres communes nous envient. L'INSEE vient de nous indiquer le nombre d'habitants retenu officiellement pour ce 1^{er} janvier. Nous sommes **1900**, (un peu plus réellement), soit une densité très arrondie de 100 habitants par km².

Avant d'aborder les projets 2018, je souhaite faire un rapide rappel des nombreux faits marquants de cette année 2017 (voir nos numéros précédents) qui a démarré avec l'inauguration de la **gare TER** dans un froid sibérien, gare qui attire de plus en plus de monde, mais moins que ce que l'on peut espérer. Nous avons à nouveau beaucoup investi budgétairement dans des **réfections de voiries** communales, les **parkings** autour du cabinet médical, investi physiquement nos nouveaux locaux de la **mairie**, de l'**agence postale**, et de la salle de

conseils et mariages, appréciés tant par les employés, les élus, que par chacun d'entre vous.

Le 2 janvier avait été perturbé très tôt le matin par l'**incendie criminel du hangar** près de la mairie, privant plusieurs associations de leur matériel, parfois acquis ou fabriqué avec passion, et de lieux de stockage, et, en attente du désamiantage, de vestiaires pour nos jeunes footballeurs. La commune et plusieurs associations ont décidé de se constituer partie civile. La date du jugement a été fixée au 17 janvier de cette année.

A partir de ce constat et des remboursements des assurances, nous planchons sur une réorganisation de ces besoins associatifs, en projetant la création de **nouveaux vestiaires et salles associatives**, tout en réfléchissant sur des positionnements plus sécurisés pour les enfants.

La classe hébergée dans des modules en location a été remplacée par un bâtiment en dur hautement écologique. Le SIVOS a aussi construit une **clôture** pour sécuriser les abords des écoles.

Et puis, il y a les moments de convivialité, le **vivre ensemble**. Ainsi, nombreux ont été les temps festifs et de rencontres au sein des actions et soirées menées par nos associations, créant ce lien social qui fait la richesse humaine d'une commune.

Un **grand merci** à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour leur plaisir certes, mais aussi pour partager des passions, et encadrer des activités hebdomadaires pour tous les âges et toutes les envies. Et Le Thou s'enrichit d'année en année de services à la personne, de commerces et d'entreprises, là aussi lieux importants de contacts humains, d'échanges et d'accès de proximité.

Et je n'oublie pas, dans ce cadre,

nos plus anciens qui reçoivent régulièrement la visite chaleureuse et bienveillante de M.-Christine Pierre dit Treuillet.

Enfin, ce sont **3 agents** qui ont fait valoir leur droit à la retraite : Evelyne Tryoën à la Poste, remplacée par Ophélie Desromas, Jacky Comte et Cosette Querejeta (photo) aux services techniques qui ne seront que partiellement remplacés en faisant appel à des prestataires extérieurs. Merci pour le travail accompli, bonne retraite à eux.

L'**année 2018** sera dans la continuité des précédentes, avec encore des travaux de réfection de voirie, de trottoirs, la construction de nouveaux vestiaires et salles associatives (suite à l'incendie), l'étude de la seconde phase de parkings et circulation autour des commerces et services, salle des fêtes et mairie. Le Syndicat des eaux, avec un peu de retard, va renouveler le réseau d'eau potable sur plusieurs rues du bourg ; nous étudierons en même temps la possibilité d'enfouir les réseaux secs. Le Département doit enfin pouvoir créer la liaison piétonne entre Charmeneuil et Cigogne.

Nous continuerons à faire des plantations d'arbres, à en supprimer malheureusement certains devenus dangereux, à élaguer des haies envahissantes. Nos différentes commissions, (animation, enfance, sociale, voirie, environnement, urbanisme, finances) chacune dans son domaine, feront d'autres propositions tout au long de l'année. Quant au lotissement communal, toutes les parcelles sont vendues et nous projetons de terminer la viabilisation à l'automne prochain.

De manière que je trouve incongrue, le gouvernement a laissé le choix aux communes de rester à la semaine de 4,5 jours de classe ou de revenir à 4 jours. Après enquête auprès de familles donnant un léger penchant pour 4,5 jours, les deux conseils d'école réunis ont opté à une courte majorité pour **4 jours**. Le SIVOS a entériné cette décision,



et à la rentrée de septembre prochain, nous reviendrons à la semaine de 4 jours de classe et ce sera aussi la fin des T.A.P. qui, malgré des conditions d'organisation délicates, sont superbement gérés avec des prestations de grande qualité.

Vous avez été informés par les médias des nouvelles dispositions en terme de **taxe d'habitation** qui sera supprimée progressivement par tiers sur ces 3 prochaines années, pour dit-on 80 % des ménages en fonction de leurs ressources. Elle doit être compensée aux communes par l'État sur la valeur des bases actualisées chaque année et le taux en vigueur dans la commune. Espérons que ce sera bien le cas, car les baisses de dotation subies depuis 4 ans (18 000 € de plus chaque année, 11 000 en 2017) nous ont fait perdre en 2017 plus de 65 000 € par rapport à 2013, et cumulés sur ces 4 années plus de 180 000 €. Et ces 65 000 € annuels de baisse pèsent lourdement sur le budget communal. De plus, pour 2018, plusieurs compensations sanctuarisées vont être réduites, voire supprimées, d'où l'inquiétude des maires à construire des budgets sans toucher aux taxes. La situation budgétaire du Thou n'est cependant pas catastrophique du fait des constructions nouvelles qui apportent des subsides compensant les baisses de l'État.

La préparation du **PLUIH** des 27 communes de la CdC (plan local d'urbanisme intercommunal et d'habitat) entre dans sa deuxième phase, une fois le diagnostic de territoire et le **PADD** actés par la Communauté de Communes. (voir article page 19). Il reste 2 années pour arrêter, entre autres, les périmètres des zones à urbaniser, des espaces à protéger, des aménagements économiques et environnementaux avant son arrêt (opposabilité aux tiers). La population sera invitée à plusieurs reprises

pour émettre des avis sur les propositions du bureau d'étude et du comité de pilotage créé. L'enjeu est de taille, tant sont nombreux les paramètres dont il faudra tenir compte.

Deux nouvelles compétences sont transférées depuis le 1^{er} janvier en plus de la compétence GEMAPI à notre Communauté de Communes Aunis Sud (eau et complément à celle des gens du voyage) : je vous invite à lire le bulletin de la CdC Aunis Sud.

Quant au **SCOT** (Schéma de Cohérence territoriale) qui regroupe la CdA de La Rochelle, la CdC Aunis Atlantique et notre CdC Aunis Sud, (75 communes), il en est à la phase de recrutement des bureaux d'études. Il définira d'ici 2020, l'aménagement général de l'Aunis (habitat, mobilité, environnement, commerce, agriculture...) pour ce grand territoire, défini comme notre bassin de vie principal.

Les élus de notre Conseil municipal qui nous représentent dans les nombreuses instances intercommunales (CdC, Syndicats locaux ou départementaux) ont une lourde et double mission, à la fois travailler pour ce syndicat ou communauté et en même temps penser aux intérêts de notre commune. Et plus les structures sont grandes, plus il est difficile d'y faire entendre sa voix. Il est donc essentiel d'y participer.

Un maire ne travaille pas seul : adjoints, conseillers, agents, services de l'État, du Département, de la CdC, nombreux partenaires syndicaux ou associatifs apportent leurs compétences et savoir-faire. Je les remercie tous et particulièrement l'équipe d'élus qui m'entoure et tous les agents au service de chacun d'entre nous.

Je vous adresse à nouveau tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Poste

05 46 35 51 57
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h

Mairie

05 46 35 51 58
www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30
Mardi, mercredi,
jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

Urgences 15 Pompiers 18

Médecins
05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Kinésithérapeutes

05 46 68 28 46

Infirmiers

06 26 77 11 01

Ostéopathe

05 46 07 64 69

Orthophonistes

05 46 09 05 34

Secteur pastoral Aigrefeuille

La Jarrie

Presbytère :

32, place de
la République
à Aigrefeuille

05 46 35 51 01

paroisse.aigrefeuille@orange.fr

Résumé des comptes rendus

Conseil municipal du 12 octobre 2017

- **Crédit-bail de la boulangerie**
M. SAEZ et Mme MOREAU souhaitent cesser leur activité. Un remplaçant va leur succéder à compter du 1^{er} octobre 2017.
- Remboursement par anticipation du mobilier par la SARL «Le Fournil du Thou» dans un délai maximum de 6 mois pour un montant de 18 540 € TTC ;
- Modification de la durée du crédit-bail à savoir jusqu'en juin 2029 avec un loyer mensuel de 1 083 € HT, soit 1 300 € TTC.

- **Salle associative - Vestiaires Lancement du projet**
Suite au sinistre du dépôt communal et local associatif, le Conseil municipal souhaite la création d'un local. Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, une commission composée de J. LOUIS, M. BERNARD, L. ROUILLON, C. LEGROS, F. RUESCAS et C. BRUNIER se réunira le 25 octobre 2017.

- **Adhésion à l'Union des Marais de Charente-Maritime (UNIMA)**
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'adhésion de la commune à l'UNIMA. Cotisation annuelle à partir de 2018 : 160 euros. Délégué du Conseil : Didier QUINCONNEAU. Nombre de voix : 1

- **Comptes rendus des commissions**
Animation : une marche est organisée dimanche 15 octobre à l'occasion d'«Octobre rose». Spectacle de Noël pour les enfants : magicien pour les plus grands et spectacle «Boucle d'or» pour les petits.
Communication : le bulletin municipal sort semaine 43. Un flyer sera distribué pour informer la population du projet de restauration du clocher de l'église.

Enfance - Jeunesse : les élections pour le Conseil municipal des jeunes auront lieu le 20 octobre 2017.

- **Informations et questions diverses**
Espace public : le compteur électrique pour les commerces sera mis

Rappel : les séances du Conseil municipal sont publiques (les dates sont affichées sur le panneau dans l'entrée de la mairie)

en œuvre courant novembre 2017. Déterminer le prix à demander aux commerçants pour bénéficier de ce service.

Conseil municipal du 8 novembre 2017

- **Avenant au marché relatif à l'aménagement de l'allée du Foirail - Parking cabinet médical**
Montant des travaux supplémentaires : 3 562 € HT (4 274,40 € TTC), soit 8,6 % du montant total du marché initial (41 292,20 € HT, soit 49 550,64 € TTC). Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017.

- **Subvention exceptionnelle association Loisirs et Jeunesse**
Suite au sinistre du local associatif, le maire indique que l'association Loisirs et Jeunesse (football) a sollicité la commune pour un financement afin d'acquérir du matériel. Considérant les devis fournis par cette association, le Conseil municipal accepte de lui octroyer une subvention de 4 000 €. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017.

- **Modification des statuts de la CdC Aunis Sud**
Modifications des statuts proposées par le Conseil communautaire lors des deux réunions de septembre et octobre 2017 : ajout d'une nouvelle compétence obligatoire «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations» ; ajout d'une nouvelle compétence optionnelle «Eau» ; suppression de la compétence «Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces végétales aquatiques envahissantes», puisqu'elle est incluse dans l'item 8 de la GEMAPI et devient une compétence obligatoire ; ajout d'une nouvelle compétence «Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation».

- **CdC Aunis Sud Commission locale d'évaluation des transferts de charges**
Les compétences «Aménagement, entretien et gestion des aires

Document intégral consultable à la mairie

d'accueil des gens du voyage» et «Etude, élaboration, modifications et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal» ont été transférées à la CdC Aunis Sud. Pour permettre à cette dernière d'assumer ces compétences transférées, il convient de procéder également au transfert des charges correspondantes, soit en diminuant le montant de l'Attribution de Compensation versé par la CdC, soit en augmentant le montant de celle versée par la Commune à la CdC. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées s'est réunie le jeudi 29 septembre 2017, et a adopté à l'unanimité des voix, le rapport portant évaluation des transferts de charges faisant suite aux transferts de compétences «Aires d'accueil des gens du voyage» et «Elaboration du PLUI». Pour la commune, le transfert de charge correspondant à la compétence PLUIH s'élève à 2 173,19 €.

- **Comptes rendus des commissions**
Conseil Municipal d'Enfants : 1^{re} réunion du nouveau Conseil 7 novembre 2017.
Accorderie : organisation de la fête de la soupe le 10 novembre 2017.

- **Informations et questions diverses**
Clocher de l'église : une trentaine de réponses reçues.
VLTL : les statuts ont été modifiés suite au changement d'affiliation de l'association.
Affaires scolaires : enquête sur semaine de 4 jours ou 4.5 jours achevées. Attente des résultats.
CdC Aunis Sud - Eoliennes : 70 éoliennes supplémentaires sont prévues sur le territoire de la CdC.

Conseil municipal du 7 décembre 2017

- **Projet de construction de vestiaires**
5 maîtres d'œuvre ont été sollicités dans le cadre de la consultation ; 3 ont répondu à l'offre. Le dossier proposé par l'Atelier 55 Architecture & Co sis au Thou a été retenu par la commission pour une mission complète de maîtrise d'œuvre relative au projet.

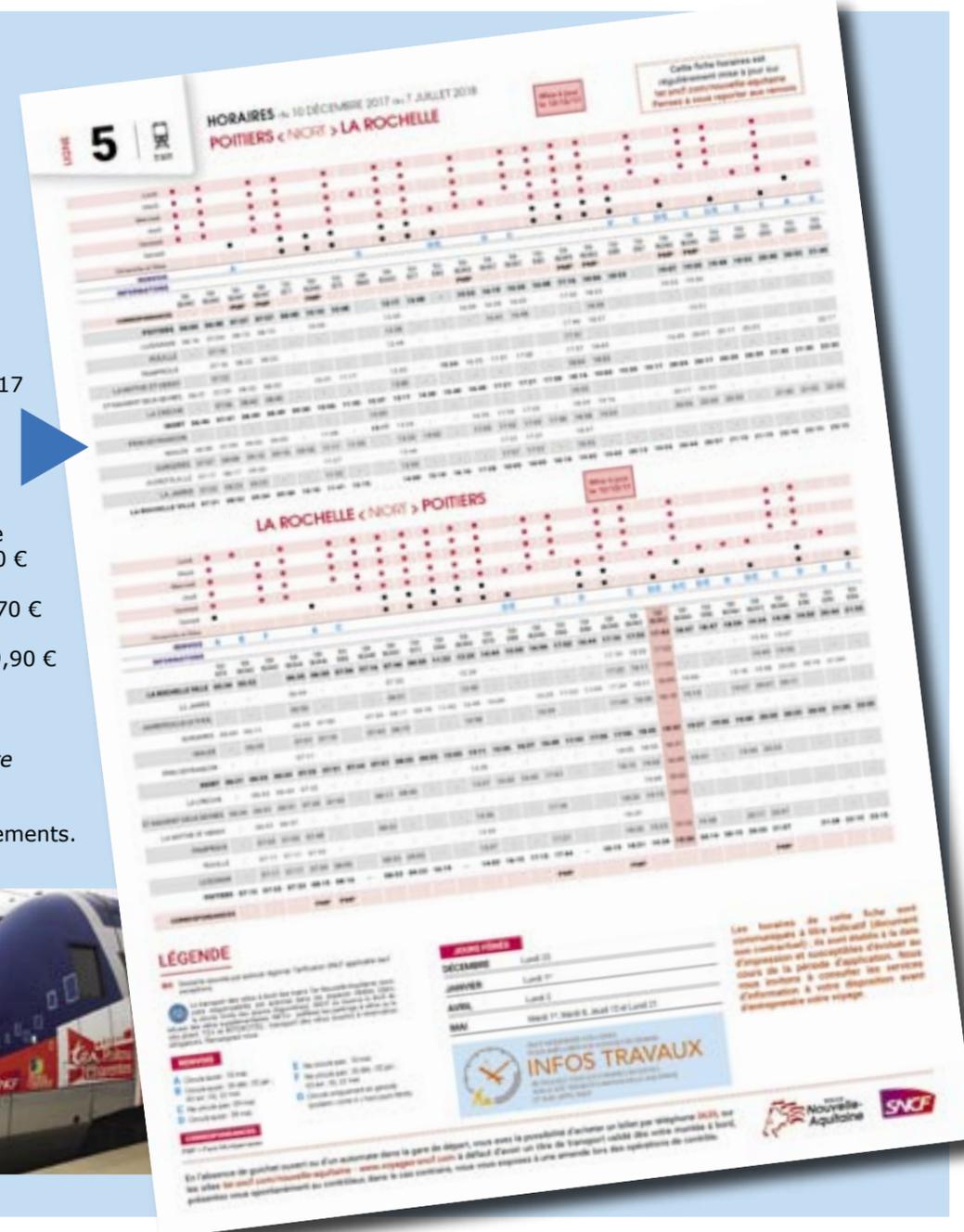
TER

Horaires
du 10 décembre 2017 au 7 juillet 2018

- Tarifs**
- Le Thou/La Rochelle 4,20 €
 - Le Thou/Surgères 3,70 €
 - Le Thou/Niort 9,90 € (tarif normal)

Tarifs à consulter /confirmer sur le site de la SNCF

Il existe des abonnements.



Flora RUESCAS, membre du bureau d'études fluide associé à l'Atelier 55 Architecture & Co, ne souhaite pas participer à la discussion et au vote et quitte l'Assemblée.

- **Comptes rendus des commissions**
Animation : Noël des enfants 10 décembre 2017. 2 spectacles seront proposés.

- **Informations et questions diverses**
Lotissement communal : la commercialisation est quasiment achevée. Les travaux de finition pourraient se dérouler au 2^e semestre 2018. Il est envisagé de verser une somme du budget annexe lotissement vers le budget principal.

Bien sans maître au lieu-dit La Chapelle : une démarche d'acquisition dans le cadre du régime juridique de «bien sans maître» sera lancée début d'année 2018 pour un bâtiment situé à La Chapelle.
Réfection du clocher de l'église : une consultation a été lancée. 30 personnes sont prêtes à participer financièrement. Une association sera créée pour le financement. Une réunion publique aura lieu le 19 janvier 2018 à 19 h salle du Conseil municipal.
PLUIH : la commission de la Communauté de Communes a déterminé les zones à densifier et «les dents creuses», c'est-à-dire les terrains restants à bâtir en zone constructible.
Rythmes scolaires : suite au Con-

seil d'écoles extraordinaire du 22 novembre 2017 et au Comité Syndical du SIVOS du 29 novembre 2017, une semaine de 4 jours d'école est envisagée à compter de la rentrée 2018.
Conseil municipal d'enfants : le travail en commissions a débuté.
Travaux de voirie : les travaux prévus pour les rues des Frênes, de la Maisonnnette-du-Bois et de la Bascule sont reportés en 2018.
Gestion des eaux pluviales : l'UNIMA va élaborer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la commune. Un financement sera sollicité auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département 17.
Finances : la commission se réunira le 14 décembre 2017.

Commission sociale

Responsable : Patrick HÉRAUT



Déjeuner des seniors

Après la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, où certains élus, anciens et actuels, du Conseil Municipal d'enfants ont lu un extrait du récit d'un habitant du Thou qui témoigne du quotidien de sa vie au front et dans les tranchées, André Audry a été honoré de la Légion d'Honneur parmi un vaste public réuni pour l'occasion.

Après ce moment empreint d'émotion, les plus anciens d'entre nous se sont retrouvés autour du traditionnel déjeuner, cette année encore préparé par Aunis Traiteur, et agrémenté des chants de Live Evenements, pour la deuxième année. Ce fut l'occasion de partager un moment convivial et chaleureux.



Commission Voirie

Responsable : Didier Quinconneau

Travaux de voirie

Quelques travaux de voirie du budget 2017 restent à réaliser :

- Bordures rue de la Bascule 2 528 €
- Assainissement pluvial rue des Frênes 5 495 €
- Pluvial rue de la Maisonnette-du-Bois 9 196 €

Pour 2018, nous programmons les travaux suivants

- Impasse de la Chapelle
- Pluvial rue de la Justice (qui nécessite un budget important)
- Aménagement du lotissement communal (2^e semestre)

Accueil familial

Ouvrez votre porte à une personne âgée ou à un adulte handicapé et devenez accueillant familial.

L'accueil familial consiste, pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile, contactez les services du Département :



05 46 31 73 36
da-esms@charente-maritime.fr
Plus d'information sur le site charente-maritime.fr

Bibliothèque municipale «Thou-Lire»



«Swing postal»

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2018.

Bilan de l'activité

- Au mois de mars, la bibliothèque a changé de logiciel. À cette occasion, nous vous remercions de votre patience lors de cette mise en place.
- La bibliothèque possède 9 363 livres.
- 11 771 livres ont été empruntés.

Quelques titres des derniers livres achetés

- «Le guide des huiles essentielles»
- Prix Goncourt 2017 : «L'ordre du jour» de Eric Vuillard
- «Le rêve de ma mère» de Annie Duperey
- «Une fois dans ma vie» de Gilles Legardinier
- «Trois baisers» de Katherine Pancol
- prix Goncourt des lycéens 2017 : «L'art de perdre» de Alice Zeniter
- «Origine» de Dan Brown
- «La sorcière» de Camilla Läckberg.

Bien d'autres titres vous attendent à la bibliothèque.

«Lucie s'habille», présenté par Christine Knaub

Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 11 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30 et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Animations à venir

Cette année et pour la deuxième édition, la bibliothèque participe à la **Nuit de la lecture**. Le thème de la soirée est le chocolat. À cette occasion, une exposition sur le chocolat vous sera proposée, ainsi qu'une dégustation. Des textes sur le chocolat vous seront également lus. Nous vous attendons nombreux à cette animation gratuite et ouverte à tous, alors reprenez la date : **Samedi 20 janvier 2018** de 18 h à 22 h à la bibliothèque.

Prix des lecteurs adultes : il y avait 10 livres à lire. Le résultat du vote des participants se fera le vendredi 2 février 2018 à 20 h 30.

Prix des collégiens (4^e/3^e) : il est encore temps de s'ins-



crire. Il y a 3 livres à lire et la remise du prix se fera courant du mois de mai.

Le 31 mars 2018 à 15 h à la bibliothèque de Landrais, **atelier généalogie** proposé par le réseau des bibliothèques d'Aunis Sud : les inscriptions se font à la bibliothèque du Thou (nombre de places limité).

Le 28 avril 2018 de 15 h à 18 h : **atelier initiation au tricot**. Gratuit et ouvert aux petits et grands, il suffit de s'inscrire à la bibliothèque.

Petits retours d'animation

Le 10 novembre 2017, la bibliothèque a proposé, en partenariat avec la Médiathèque départementale, un spectacle intitulé «**Swing postal**».

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à cette soirée, ainsi que Corinne Vitasse qui nous a prêté son exposition d'art postal pour compléter cette soirée.

Le 16 novembre 2017, en partenariat avec le réseau des bibliothèques, un conte a été proposé aux enfants de 0 à 3 ans : «**Lucie s'habille**», présenté par Christine Knaub.

Toute l'équipe vous renouvelle ses meilleurs vœux pour cette année 2018. Qu'elle vous apporte la joie, le bonheur et de belles lectures.

Contacts 05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@laposte.net
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

Ecole maternelle

A l'occasion de Noël, un goûter a été offert aux enfants et le Père Noël est venu dans chaque classe déposer des cadeaux.

Inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019

Elles concernent:

- Les enfants nés en 2015 pour la petite section
- Les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2014 pour la moyenne section et ceux nés en 2013 pour la grande section.

Elles ont lieu sur rendez-vous à l'école maternelle, principalement **les lundis** à partir du lundi 26 février jusqu'au 30 avril 2018.

Appelez Audrey CHAIGNEAU : 05 46 35 08 36

Documents demandés lors de l'inscription :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé



Le goûter de Noël



77 ans !

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une bonne année 2018



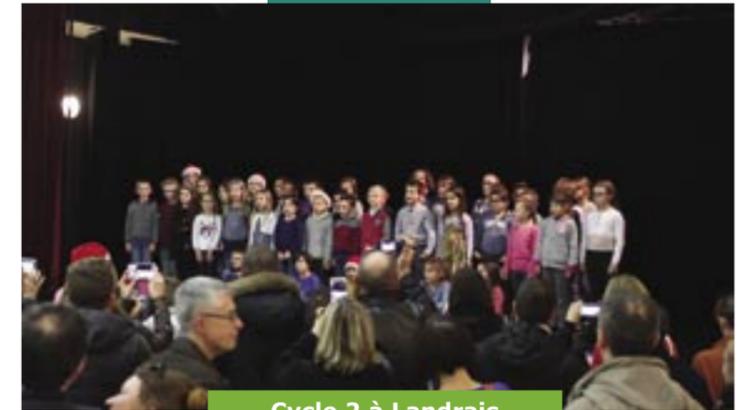
Ecole élémentaire

Toute l'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaite aux familles une bonne et heureuse année 2018.

Merci aux élèves qui ont participé au marché de Noël, moment convivial et chaleureux.

N'oubliez pas le 3 mars le **loto** organisé par l'école, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves. Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 (classe de CP) commenceront au retour des vacances d'hiver. Un document sera transmis dans les cahiers de liaison des élèves de Grande Section.



Cycle 2 à Landrais



Cycle 3 au Thou

Association des Parents d'Elèves

Après avoir fini l'année 2017 en participant aux traditionnels marchés de Noël organisés par l'école élémentaire, nous voilà repartis pour une nouvelle année avec plein de projets en tête.

Le bureau tient à remercier chaleureusement tous les parents qui se sont investis de quelque manière que ce soit dans la vie de l'association ainsi que tous les partenaires qui nous aident régulièrement.

L'ensemble des membres du bureau se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et à vos proches.

Nous espérons que cette nouvelle année apportera plein de succès et de nouveaux projets ainsi qu'un bel engouement afin de réaliser ce qui est prévu :

Mars

- Buvette au loto de l'école élémentaire le 3
- Soirée musicale le 24

Avril

- Carnaval le 6

Des ventes mensuelles à la sortie de l'école auront lieu les vendredis

- 26 janvier
- 9 février
- 30 mars
- 27 avril

N'hésitez pas à venir nous donner vos avis, vos idées lors de nos réunions APE ou lors de nos manifestations.

Nathalie Dauvé
Présidente de l'APE
Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65



Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65
apelethoulairais@gmail.com



Evolution des statuts de l'association

«Belle année 2018 aux enfants et familles de notre association VLTL»

Cette année scolaire 2017/2018 est complexe mais la nouvelle année arrive avec énergie ! Alors si nous faisons un petit résumé depuis notre dernier article :

- L'association s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 6 novembre 2017 afin de faire **évoluer ses statuts** : grâce à votre participation de 122 votants sur les 197 familles adhérentes, nous avons donc entériné les changements de statuts et la désaffiliation à l'ancienne fédération nationale.

- Ce même 6 novembre, suite au problème de santé majeur de la directrice du périscolaire de Landrais, nous avons été contraints de **déménager les services** du périscolaire de Landrais sur le site du Thou de façon définitive.

Nous avons pu obtenir une dérogation et des aménagements transitoires par la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) pour accueillir plus d'enfants. Nous avons donc 2 lieux d'accueils : les petits dans la salle de motricité de la maternelle et les plus grands dans la salle de VLTL puis le préau ou la cour (en fonction du nombre d'enfants et de la météo !).

- Et oui, toujours le 6 novembre : mise en place des **préinscriptions pour le périscolaire**. Attention : même si nous savons que certains parents ont des plannings de travail irréguliers, limitez au maximum les changements et ne soyez pas agressifs avec le personnel. Chacun effectue son travail du mieux qu'il le peut, alors si vous craignez de ne plus avoir de place pour votre ou vos enfant(s), ne nous en rendez pas responsables : nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants soient accueillis dans le respect de toutes les normes en vigueur, alors si l'agressivité devait devenir trop fréquente, nous serions contraints de prendre des mesures comme la radiation de la famille de l'association. Très sincèrement, nous espérons ne jamais en arriver là, alors merci de respecter le travail de tous.



- Les vacances de **Noël** ont accueilli les enfants autour de la banquise !! avant de reprendre le rythme périscolaire et TAP !!

Merci de votre compréhension pour tous ces changements et nous vous rappelons que nous sommes une poignée de bénévoles administrateurs qui travaillons comme vous et tentons de maintenir des services de qualité en totale collaboration avec l'équipe de salariés et le SIVOS.

Rappel

Pour utiliser les services de VLTL, il faut :

1. Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (au Thou)
2. Déposer le dossier complet et régler la carte adhésion annuelle
3. Réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis : inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires : affichage dates et feuilles inscription avant chaque période)

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente

Sylvie Guillemain



Contacts

• Directrices

Nathalie Foireau, Christine Desfougères ou Annabelle Penin ou Patricia Forestier (Aurore Proquin, remplaçante) à la salle du Thou ou au 05 46 35 12 24

• Présidente de VLTL

Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92 mail : sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

• Sites mairies consultables



Bye bye 2017, bonjour 2018 !!!

Et voilà, nous y sommes, l'année 2018 est arrivée. Place à de nouveaux projets...

Au pôle jeunesse de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes), les projets à venir sont les suivants :

- un **séjour Neige** au Cœur de Barèges du lundi 12 au samedi 17 février : découverte du ski alpin, balade en chiens de traîneaux, luge, soirée au coin du feu...
- un **tournoi de jeux vidéo** sur deux jours durant les vacances de printemps.
- un **séjour à l'étranger** cet été : un groupe de jeunes est en recherche pour l'organisation de ce projet.

Mais au fait, on fait comment pour rejoindre le pôle jeunesse de PAPJ ?

Et bien, il suffit d'être dans l'année de ses 11 ans **OU** d'être en CM2

Comment faire pour s'inscrire ?

- 1 - Prendre contact avec un animateur
- 2 - Compléter une fiche de renseignement, une fiche sanitaire et le règlement intérieur.
- 3 - S'acquitter d'une adhésion de 15, 17 ou 20 € (tarifs dégressifs suivant le nombre d'enfants adhérents).

Pour plus d'information sur nos actions et programmes d'animations, n'hésitez pas à consulter notre site : www.papj.fr - Aurélie : 06 21 82 36 20 - Virginie : 06 20 08 70 85 - Mail : jeunesse@papj.fr



U16-U17 : montée en régionale

Le club Loisirs Jeunesse Le Thou vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Comme chaque année, le club s'est réuni autour de la galette le 13 janvier dernier pour «le plaisir des petits et des grands».

Prochaines dates à retenir pour 2018

- Match Bordeaux /Lille samedi 7 avril 2018 pour les catégories U8-U9 / U10-U11 / U12-U13 / U14-U15 / U16-U17
- Concours de belote samedi 14 avril à 14 h
- Tournoi U10-U11 le jeudi 10 mai
- Assemblée Générale vendredi 8 juin
- Sortie à «Yaka jouer» organisée pour les U6-U7 (date à confirmer)

Point général sur les catégories

U6-U7 : les parents constatent une belle progression et motivation.

U8-U9 : les joueurs évoluent.

U10-U11 : une légère progression ; constat : trop d'enfants pour constituer une équipe, pas assez pour concevoir deux équipes.

U12-U13 : dans l'attente d'une montée en niveau 2.

En entente avec Aigrefeuille :

U14-U15 : début de saison difficile.

U16-U17 : montée en régionale.

Loisirs Féminin : en attente de match prévu prochainement.

Loisirs Masculin : déplacement sur Bressuire le 19 janvier 2018.

Nouveau bureau

Le 21 octobre 2017 s'est tenue à la salle des fêtes du Thou l'assemblée générale de l'association. Un nouveau conseil d'administration a été constitué, il est composé de 11 membres. Le nouveau bureau élu par ce conseil d'administration est le suivant :

Co-présidents : Gaétane Delile et Claude Leconte
Trésorière : Christiane Portmann
secrétaire : Micheline Palisse

L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'association «Le Thou S'Anime» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nous vous communiquons le calendrier des différentes manifestations que nous organisons au cours de cette année :

- Samedi 3 février **Soirée choucroute**
- Dimanche 29 avril **Vide-grenier** à La Gare
- Samedi 16 et dimanche 17 juin **Foire aux anguilles**
- Samedi 16 juin **Vide-grenier semi-nocturne**

Anciens ou nouveaux Tholusiens, vous souhaitez participer à la vie associative de votre commune, venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements et informations, contactez-nous au **05 46 35 73 31**.



Marché de Noël : un véritable succès

Passe-Temps Evasion souhaite à tous les Tholusiennes et Tholusiens une bonne année de santé et de bonheur. Que 2018 vous inspire à la réalisation de jolies créations personnelles qui occuperont vos loisirs et surprendront votre entourage.

Revenons quelques instants à l'année 2017 pour parler du **Marché de Noël** qui a eu lieu le 3 décembre.

Un véritable succès ! L'affluence des chineuses et chineurs a rempli la salle des fêtes tout le long de la journée, au grand bonheur des exposants.

Une panne électrique a mis sur la brèche les organisateurs qui ont dû solliciter Monsieur le Maire. C'est avec rapidité et avec la présence d'un technicien que le problème fut résolu. Merci pour leur réactivité. Les organisateurs remercient Claude Leconte pour son aide efficace lors du montage et démontage des stands, sans oublier le service technique de la commune.



Une nouvelle année commence et toutes les créatrices de point de croix, couture et patchwork sont invitées à se joindre aux dames qui se retrouvent **tous les mardis** au local du presbytère de 14 h à 17 h 30.

Vous pouvez également contacter la présidente Mme Ferrand-Garenne au 06 22 39 34 58.

Un **atelier peinture** est aussi proposé tous les mercredis et vendredis de 14 h à 17 h.

PASSE-TEMPS-EVASION

THOU'S DEHORS

Pour avoir la forme toute l'année, marchez !

Le club de marche Thou's dehors présente ses meilleurs vœux 2018 aux Tholusiennes et Tholusiens.

Après les moments festifs et les repas de fêtes de fin d'année, il faut maintenant éliminer !

Venez nous rejoindre ! Pour avoir la forme toute l'année, quoi de mieux que de respirer le bon air de nos campagnes en toute convivialité.

Jours et heures de marche

- Le mardi à 14 h 30
- Le mercredi à 19 h (dès le changement d'heure en avril)
- Le dimanche à 10 h
- Le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30

Le rendez-vous est à la salle des fêtes du Thou, avancé d'un quart d'heure ou une demi-heure si la marche est hors commune, et là nous covoiturons jusqu'au lieu de marche.

Chacun est prévenu par mail, du jour, du lieu, de l'heure et du nom de l'encadrant.

La **cotisation** est de 25 €, celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la Fédération des Foyers ruraux.

Contacts

Co-présidentes :
Ruescas Flora
06 23 57 50 17
Jourdain Brigitte
06 31 20 09 17
Secrétaire :
Pensivy Martine
06 29 82 73 53



Manifestations récentes de 2017

Une «Marche rose» de 7 km a été organisée en octobre, conjointement avec la mairie du Thou qui a répondu favorable à l'invitation de l'association pour que notre commune participe à l'action «**Octobre Rose**», afin de sensibiliser le grand public sur le dépistage du cancer et particulièrement le cancer du sein. Vous avez pu constater devant le parvis de la mairie et à plusieurs endroits de la commune des rubans roses attachés sur des bambous roses.

Les participations des marcheurs ont permis de recueillir la somme de 517 €, reversée intégralement à «La ligue contre le cancer».

Téléthon : début décembre, une marche de 7 km a eu lieu par un temps très froid, mais des courageux ont répondu à

notre appel. L'argent recueilli a été reversé intégralement à l'AFM Téléthon, soit 161 €.

Merci aux marcheurs. L'association continuera à soutenir en 2018 ces actions caritatives.

Nous envisageons d'autres formules pour sensibiliser encore plus.

Agenda 2018

A noter la date du 8 avril où nous organiserons notre 2^e grande marche : la «**Marche de printemps**». Nous donnerons plus d'information très prochainement.

Nous vous invitons à venir faire un essai pour découvrir, apprécier les sentiers et communes avoisinantes.

Nous marchons sur une quinzaine de communes alentours.



A bientôt sur les routes

L'équipe de Handi-Side remercie tous les participants de la Balade du Père Noël pour leur sérieux et le respect du code de la route.

Et vous souhaitez une bonne et heureuse année 2018.

Pour d'autres balades, prenez contact au 06 77 34 27 55 ou claudedelife@orange.fr

Tholusiens...

... et Tholusiennes, les Martrèches partagent avec vous tous vos vœux de bonne année, de santé et de joie.

Venez nous rejoindre le mercredi à partir de 20 h, salle des fêtes du Thou.

Contact :

06 77 35 52 09

lesmartreches@yahoo.fr

www.les-martreches-tholusiennes.com

Aimer jardiner

À l'occasion de cette nouvelle année, toute l'équipe des Jardiniers amateurs vous adresse ses meilleurs vœux. Beaucoup de joie et bonheur sans négliger la santé.

Prochains Trocs plantes

Les samedis 28 avril et 6 octobre de 9 h à 12 h devant la salle des associations.

Si vous aimez jardiner... venez nous rejoindre.

Bonne année à tous.



Le Thou Danses ? Ça continue !

Les cours de danses ont repris le 12 septembre 2017, avec quelques nouveautés cependant.

Le professeur tout d'abord :

Eric Jacob succède à Nathalie Richoux qui assurait les cours depuis 7 ans. C'est un professeur très dynamique qui entraîne le petit groupe pas à pas vers des chorégraphies que chacun peut s'approprier.

Les cours ensuite :

Ils ont toujours lieu dans la très belle salle des fêtes du Thou, mise à disposition par la mairie, chaque mardi :

Niveau 1 de 20 h 30 à 21 h 30
puis on enchaîne (pour certains)
avec le Niveau 2 de 21 h 30 à 22 h 30

LE THOU-DANSES
ENVIE D'APPRENDRE A DANSER ?

Une trentaine de cours sont programmés en 2017-2018. Deux dates supplémentaires sont prévues, un **stage** le samedi 10 février et une **soirée dansante** le samedi 7 avril. Stage et soirée sont ouverts à tous les danseurs et danseuses non adhérents à notre association. Qu'on se le dise !

Le site, enfin, avec une nouvelle adresse web à mettre dans vos favoris :

<https://lethoudances17.jimdo.com/>

Le site est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à vous y rendre pour vous renseigner sur les horaires, les tarifs, les danses pratiquées et les liens ouverts sur l'extérieur (spectacles de danse de la région...), ainsi que pour télécharger notre bulletin d'adhésion.

Le plus simple pour nous contacter ?
Notre nouvelle adresse mail : lethoudances@laposte.net

A bientôt !

Le bureau,
Sandrine Pérotin, présidente,
JF Raymond, trésorier
& webmaster,
Evelyne Pitard, secrétaire



Foire aux anguilles 2017



Un Nouvel An pour un nouvel élan !

Que le chemin de l'année 2018 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisir, qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour, la lueur de l'amitié et la joie des rencontres enrichissantes. Que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Que cette nouvelle année apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez. Que les difficultés vous soient épargnées ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. Qu'elle soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles afin de pouvoir concrétiser de nombreux et beaux projets.

Et surtout que la santé soit au rendez-vous pour pouvoir profiter de tous les bons moments offerts par la vie. En un mot, nous vous souhaitons une très bonne année 2018 !

En ce qui concerne les adhérent(e)s de la Gym Volontaire, notre but est d'éliminer toutes les gourmandises absorbées avec tant de délice pendant cette période de fêtes. Aussi nous avons repris nos activités le 9 janvier 2018. Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite et faire un essai. Vous verrez, l'ambiance est toujours au beau fixe.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou :

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi soir de 19 h 00 à 20 h 00.

Le prix annuel est de 91 € mais si vous adhérez maintenant à notre association, ce montant pourra être minoré. Alors venez vite nous rejoindre.

Information importante

Notre club organise un **bal folk** le samedi 10 mars 2018 à la salle des fêtes du Thou à partir de 21 h. Un stage dans l'après-midi vous permettra de vous familiariser avec les différentes danses qui seront jouées lors du bal. Nous vous attendons très nombreux.

A bientôt

La présidente, Alba LE DU 05 46 35 63 68
La secrétaire, Marie-France PEPIN 06 67 88 44 99

Repas à l'Abri Côtier



Jazz au Thou

Renaud Garcia-Fons Trio
au JazzClub du Thou
vendredi 2 février à 21 h

La vie devant soi

Avec ce nouveau projet, Renaud Garcia-Fons raconte sa ville, Paris.

Entre le charme mélodique du Paris de son enfance et le Paris cosmopolite et trépidant d'aujourd'hui, les genres musicaux se combinent : musette, chanson, jazz, écriture classique, grooves actuels, à la manière d'un film qui passe du noir et blanc à la couleur.

Autour de la contrebasse, l'accordéon de David Venitucci et le vibraphone de Stephan Caracci, à même de servir tous les contrastes de la tradition au jazz moderne.

«Quand Renaud Garcia-Fons pose ses doigts sur sa contrebasse, on pourrait croire que c'est l'instrument le plus facile à pratiquer. Elle chante, siffle des harmoniques à sa demande, chantonne parfois quand il le souhaite et danse presque toujours.»

Elsa Boubilil - France Musique

Renaud Garcia-Fons
(contrebasse 5 cordes)
David Venitucci (accordéon)
Stephan Caracci (vibraphone, batterie)

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)



Daniel Humair Quartet
au JazzClub du Thou
jeudi 1^{er} mars à 21 h

Le musicien et peintre Daniel Humair, considéré aujourd'hui comme un des plus grands batteurs au monde, a joué avec ceux qui sont devenus des grands noms du jazz : Chet Baker, Martial Solal, Stéphane Grappelli, Joachim Kühn, Eddy Louis...

Depuis plusieurs années, il réunit de jeunes musiciens pour explorer une «musique fondée sur l'échange», le jazz.

Entouré ici de musiciens les plus créatifs du moment, Daniel Humair revisite ses territoires et en invente de nouveaux.

Daniel Humair, Émile Parisien, Manu Codja et Jérôme Regard engagent ensemble sans réserve la musique dans «une promenade nouvelle en un terrain peu balisé, non conforme à l'esthétique traditionnelle mais toujours très proche du langage et de la pulsation jazz».

Alors, tourbillonnante, foisonnante, la musique jaillit dans l'échange et la rencontre. Offerte toute cette joie, offerts l'humour et le rire, le goût de l'inouï, pour que le spectateur se délecte de toutes les surprises.

Daniel Humair (batterie),
Émile Parisien (saxo soprano),
Manu Codja (guitare),
Jérôme Regard (contrebasse)

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements,
réservations :
bc.doublet@orange.fr
05 46 35 54 61
musiquealacampagne.
over-blog.com

Philip Catherine en trio
au JazzClub du Thou
jeudi 5 avril à 21 h

C'est un grand privilège de retrouver Philip pour la troisième fois au JazzClub du Thou... Francis Marmande a écrit dans *Le Monde* : «Philip Catherine est un des derniers «romantiques» du jazz. Philip Catherine ne joue pas de la musique : il est la musique. Un lyrisme à fendre l'inconscient. Musique, musique, parfois avec ces airs de simplicité qui vous font croire que rien n'est plus facile que d'observer un photon dans sa course. Le grand art.»



Depuis les années 60', Philip Catherine est une figure importante de la scène du jazz européen. Sa collaboration avec des grands artistes comme Charles Mingus, Chet Baker, Stéphane Grappelli, Dexter Gordon, Larry Coryell, Toots Thielmans, Tom Harrell, NHOP, pour n'en nommer que quelques-uns, son style et sonorité uniques, son engagement musical, ont été importants et d'une influence incontestable sur le jazz contemporain européen.

Philip Catherine (guitare),
Philip Aerts (contrebasse),
Antoine Pierre (batterie)

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)



Chantier d'insertion en maraîchage biologique

Le Jardin de Cocagne AROZOAR, le chantier d'insertion en maraîchage biologique qui a ouvert au Thou en mai 2017, a été victime de la **tempête Ana** début décembre.

Un tunnel qui abritait le matériel agricole a été partiellement détruit et doit être reconstruit.

Il y en a pour près de 1 500 euros qui ne sont pas couverts par l'assurance.

«C'est un coup dur pour nous, alors que nous n'avons pas encore fini l'installation du Jardin, il faut déjà recommencer», a confié la directrice du Jardin, Fabienne Pouyadou.

Si vous voulez les aider, vous pouvez **faire un don*** sur leur site internet :

www.arozoar-cocagne.org

ou leur envoyer à :

Arozoar
Lieu-dit Le Mont d'Or
17290 Le Thou

Vous pouvez aussi vous abonner à leurs paniers de légumes biologiques qui sont à retirer chaque semaine, le vendredi, sur place.

* Arozoar est une association loi 1901 et les dons ouvrent droit à une déduction fiscale à hauteur de 66 %.



3^e Régiment du Service Militaire Volontaire

Organisme de **formation professionnelle** ou de **formation au management** qui a pour vocation **l'insertion professionnelle** des jeunes français de 18 à 25 ans en décrochage scolaire et parfois social :

Candidats peu ou pas diplômés (VS) : Volontaire Stagiaire sous statut stagiaire de la formation professionnelle 8 mois de formation dont 4 en formation professionnelle, obtention d'un TITRE V ou d'un Certificat de qualification professionnelle, ou des CCP d'un TITRE V, **16 filières pro** possibles :

- Agent de prévention et de sécurité - Opérateur service rapide - Assistant de vie aux familles - Ouvrier du paysage
- Couvreur-Zingueur - Stratifieur multi procédés en matériaux composites - Menuisier d'agencement nautique
- Pizzaiolo - Serveur en restauration - Agent polyvalent de restauration - Agent magasinier - Agent d'entretien du bâtiment - Carreleur - Maçon - Ajusteur monteur structure aéronaves - SPA Bien-être

Candidats diplômés (VT) : Volontaire Technicien 12 mois de formation au management, acquisition d'une expérience pro :

- Filière management

Les jeunes stagiaires sont entièrement pris en charge : nourris, logés, y compris le week-end, habillés et rémunérés (315 € pour les VS et 740 € pour les VT). En plus de la formation professionnelle, possibilité d'acquérir le permis B et une formation de sauveteur secouriste du travail.

Offres de formation pour le recrutement 2018

- Incorporation janvier : 50 candidats (VT 12 mois / VS 8 mois)
- Incorporation fin août : 30 candidats VS
- Incorporation fin septembre : 100 candidats VS

2 Forums «Jobs» (été / étudiants)

Organisés par le BIJ (Bureau Information Jeunesse) de la CdC Aunis Sud en partenariat avec la Mission Locale La Rochelle-Ré-Aunis et le Pôle Emploi La Rochelle-Villeneuve :

• **Mercredi 28 mars** 2018 de 14 h à 17 h - Foyer communal à Aigrefeuille d'Aunis (5^e édition)

• **Mardi 10 avril** 2018 de 10 h à 16 h - Salle du Lavoir à Surgères (8^e édition)

Ces journées s'adressent aux jeunes à partir de 16 ans.

Au programme :

- des offres d'emplois
- des rencontres, avec les employeurs,
- des jobs et des stages à l'étranger,
- des conseils et aides pour le CV et la lettre de motivation,
- des infos sur l'animation (BAFA...),
- inscription au service Baby-sitting, service proposé par le Bureau Information Jeunesse : mise en relation gratuite entre baby-sitters (à partir de 16 ans) et parents.

Contacts :
Christelle BITAUDEAU
BIJ - CdC Aunis Sud
Maison de l'Emploi
Square du Château - Surgères
05 46 07 76 10
bij@aunis-sud.fr

Recensement citoyen dès 16 ans

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.



Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur :

www.modernisation.gouv.fr

rubrique «Le recensement citoyen en ligne»

Pour tous renseignements :

www.ac-poitiers.fr

Rubrique «espaces jeunes - parcours citoyen»
bsn-poi.sga@defense.gouv.fr - 05 49 00 24 69

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Abboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

PADD, le projet intercommunal d'Aunis Sud

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), clé de voûte dans la réalisation d'un PLUi, est le reflet de l'ambition politique affichée par les élus d'un territoire.

Ce document simple et concis expose la vision globale et stratégique de l'évolution du territoire intercommunal à moyen et long terme.

Concernant la Communauté de Communes (CdC) Aunis Sud, ce document traduit la volonté des acteurs à préserver leur territoire rural et l'identité qui fait la sienne.

Il définit un projet de **développement maîtrisé** dans le temps, dans le respect de l'environnement, du paysage, des caractéristiques architecturales, patrimoniales et culturelles.

Il intègre les thématiques obligatoires du code de l'urbanisme, et exprime en particulier les enjeux inhérents à un développement durable du territoire, fondé sur une approche prospective, transversale à tous les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme et réfléchi dans le sens de l'intérêt général.

Il vise à satisfaire les besoins en développement des générations présentes en optimisant les usages, pour ne pas compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

et agricole, et respect d'un patrimoine bâti rural comme paysager qui font l'identité du territoire. En s'insérant dans un maillage plus large, la CdC Aunis Sud doit maintenir les liens étroits qui la lie aux agglomérations limitrophes mais aussi assurer le rayonnement durable de son propre environnement.

Ainsi le projet intercommunal d'Aunis Sud est guidé par la volonté de :

1. Renforcer la qualité de vie et préserver l'identité du territoire,
2. S'appuyer sur un environnement qualitatif pour renforcer et impulser de nouvelles dynamiques économiques,
3. Profiter de l'attractivité du territoire pour rééquilibrer le développement et répondre à l'ensemble des besoins en termes d'habitat.

MARDI 27 FÉVRIER 2018
20H30 Salle du Presbytère, Le Thou
ATELIER CUISINE & NUTRITION
Proposé par **HUMAN SANTÉ ASSOCIATION**
20 places, réserver à l'avance, 10 €, animé par Thierry Fuman-Bodin, naturopathe.

Programme : Peut-on manger de tout sainement ?
 Les aliments peuvent-ils contribuer à une meilleure santé ?
 Comment et avec quoi cuisiner ? Wok ? Cuisson vapeur ?
 Faut-il devenir végétarien ? Flédatarien ? Végan ?

Côté cuisine :
 Élaboration d'un élixir au gingembre pour les intestins.
 Élaboration d'une conserve en lactofermentation.

06 51 96 85 52 Blog <http://humansante.unblog.fr/>

HUMAN SANTÉ ASSOCIATION

Vous propose ses séances*
du jeudi à 5 € au Thou :

- MÉDITATION
- MBSR**
- YOGA THÉRAPEUTIQUE
- YOGA NIDRA
- YOGA DU RIRE
- ATELIER CUISINE & NUTRITION

06 51 96 85 52 Blog <http://humansante.unblog.fr/>

CME : élection des nouveaux élus

Le 20 octobre dernier a eu lieu l'élection des nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME). Il s'agira du 5^e mandat depuis la création du CME dans la commune. Les enfants regroupés dans différentes commissions ont déjà imaginé et réfléchi à divers projets :

- **Animation**
Organiser une compétition de push-car ou une boum
- **Environnement**
Plantation d'arbres, journée de nettoyage dans le village
- **Equipement sportif et jeux**
Skate-parc ou table de ping-pong / baby-foot
- **Aménagements urbains et transports**
Trottoirs, poubelles, panneaux à chewing-gum

Les nouveaux élus sont : Tom Boirivant, Salomé Bourdassol, Enzo Caugnon, Hugo Chatelier, Aïlisse Cibille Dokan, Adèle Coquerelle, Yaëlle Coussot, Alix Doidy, Nahel Goumar, Mathis Jorge, Léana Kuptgen Dupal, Méline Mercurio, Juliane Moinet, Nelly Pape Vandembroucke, Axel Patient-Macaud, Corentin Peinturaud, Marwan Peltier, Angélo Pitteloud, Prune Polidor.

Nous vous tiendrons informés des principales réalisations dans les mois à venir, comme nous le faisons depuis la création du CME.



Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	Contacts
Vendredi 2 février à 21 h	Jazz : Renaud Garcia-Fons Trio	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61
Samedi 3 février	Soirée Choucroute	Salle des fêtes	Le Thou S'Anime	05 46 35 73 31
Samedi 31 mars	Atelier Généalogie	Bibliothèque de Landrais	Thou-Lire	05 46 35 90 73
Mardi 27 février à 20 h 30	Atelier Cuisine et nutrition	Salle du presbytère	Human Santé	06 51 96 85 52
jeudi 1 ^{er} mars à 21 h	Jazz : Daniel Humair Quartet	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61
Samedi 3 mars à partir de 19 h	Loto	Salle des fêtes	APE Ecole élémentaire	07 83 14 48 42
Samedi 10 mars à partir de 21 h	Bal Folk (stage dans l'après-midi)	Salle des fêtes	Gym Volontaire	06 67 88 44 99
jeudi 5 avril à 21 h	Jazz : Philip Catherine en trio	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61
Samedi 7 avril	Soirée dansante	Salle des fêtes	Le Thou Danses	-
Dimanche 8 avril	Marche de Printemps	-	Thou's dehors	06 23 57 50 17
Samedi 28 avril de 9 h à 12 h	Troc Plantes	Devant la salle des associations	Jardiniers amateurs	-
Samedi 28 avril de 15 h à 18 h	Atelier Initiation au tricot	Bibliothèque	Thou-Lire	05 46 35 90 73
Dimanche 29 avril	Vide-grenier	La Gare	Le Thou S'Anime	05 46 35 73 31